



L'assureur de toute une vie

DIRECTION GENERALE

Association Forum des Amis du Pacte
Mondial
29 rue de Lisbonne
75008 PARIS

Paris, le 18 juin 2013

Objet : Renouvellement d'engagement auprès du Pacte Mondial

Madame, Monsieur

Il y a 10 ans, CNP Assurances s'engageait à respecter et promouvoir les principes du Pacte Mondial : valeurs fondamentales des droits de l'homme, normes internationales du travail, lutte contre la corruption et protection de l'environnement.

Cette adhésion au Pacte Mondial a marqué une étape déterminante dans la démarche de développement durable de l'entreprise. Support pour structurer des plans d'actions et mobiliser en interne et en externe, les exemples d'applications des 10 principes du Pacte sont chaque année identifiées dans nos communications institutionnelles, notamment le Bilan RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise).

Nos parties prenantes, notamment les sociétés de gestion d'actifs, sont incitées à adhérer au Pacte Mondial. Certaines d'entre elles nous ont d'ailleurs fait part de leur entrée au Pacte suite à notre incitation, et l'adhésion de notre filiale italienne CNP Unicredit Vita en 2010 répond à la même démarche.

Notre engagement est suivi dans les plus hautes instances de l'entreprises : les plans d'action sont régulièrement évoqués en comité exécutif et présentés en fin d'année au conseil d'administration.

En ce qui concerne 2012, les avancées les plus notables ont porté sur le métier d'investisseur, avec une extension significative de la part des actifs gérés en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Vous trouverez les détails de ces actions dans le Bilan RSE 2012 joint.

Soucieux d'approfondir encore la démarche en faveur d'un développement alliant objectifs économiques et sociaux au respect de l'environnement, je suis heureux de renouveler l'engagement de CNP Assurances au Pacte Mondial.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Frédéric LAVENIR
Directeur Général